

M.D.L. Adhésion 2019-2020

Qu'est-ce que la Maison Des Lycéens ?

Association loi 1901 qui a pour objectif de promouvoir, coordonner et animer les activités socio-culturelles de l'établissement. Le bureau est composé d'élèves élus chaque année parmi les adhérents.

Quelques exemples concrets d'actions :

- Acquisition d'un billard, de deux babyfoots, d'un air hockey, d'un jeu de fléchettes électronique, et divers jeux de société.
- Aide financière pour soutenir les projets des élèves (atelier théâtre, concours nouvelles).
- Organisation de nombreuses conférences
- Cafétéria
- Photos de classe
- Concours de logo du lycée International Jeanne d'Arc

Par ces actions et ces engagements, la M.D.L. :

- Favorise l'intégration de nouveaux élèves et facilite les rencontres.
- Développe la vie sociale dans l'établissement.
- Permet aux élèves d'acquérir ou d'exprimer des qualités et des savoir-faire autres que scolaires.
- Crée un climat propice à une meilleure entente entre élèves.

La cotisation volontaire :

- Nous vous proposons de permettre à la M.D.L. de poursuivre ses actions en devenant membre de l'association.

Cotisation proposée : 5 €uros par lycéen

✂-----

Coupon à remplir obligatoirement. A rendre avec le dossier d'inscription.

M.D.L. 2019-2020

Je soussigné(e) responsable de l'élève
- déclare avoir pris connaissance de la note d'information concernant la M.D.L.

Adhère à la M.D.L. en versant une cotisation

(Somme à payer uniquement par chèque libellé à l'ordre de « MDL Lycée Jeanne d'Arc » - ne pas oublier d'inscrire le nom de l'élève au dos du chèque)

N'adhère pas à la MDL

Fait à....., le
Signature